



LES AGENTS DE L'ESSONNE ETAIENT A BERCY LE 15 OCTOBRE !

Malgré les manœuvres et les pressions opérées par la direction générale pour que les représentants syndicaux nationaux, locaux et les agents de l'Essonne ne soient pas reçus à Bercy le 15 octobre, le numéro 2 de la DG a été contraint, fait unique, de descendre sur la place pour éteindre la colère qui s'exprimait :

« RECEVEZ LA DELEGATION ! »

Hier, nous avons eu confirmation que les choix budgétaires de la DGFIP ne font pas de l'emploi sa priorité. Il est de la responsabilité de la DG d'affecter le budget emploi à l'emploi ! C'est donc sciemment qu'elle laisse les services dans la souffrance en refusant de recruter la totalité de la liste complémentaire d'agents C et B.

100 collègues de l'Essonne étaient rassemblés à Bercy pour porter leurs revendications :

**LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS,
LES RESTRUCTURATIONS,
LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL,**

**CA SUFFIT !
ON VEUT DES EMPLOIS !!!**

La DG a donc été contrainte par cette mobilisation à écouter les revendications des collègues : **mieux qu'une audience d'une délégation, ce sont tous les collègues présents qui ont expliqué la réalité des services, leur souffrance au travail du fait du manque d'emplois qui n'est plus acceptable ! Il en va aujourd'hui de la santé des agents !**

Nous avons obtenu de la DG que la situation de l'Essonne soit examinée avec la plus grande attention pour le mouvement complémentaire C du 1^{er} mars.

Pour autant, aucune garantie ni aucun chiffre n'ont été avancés.

Nous ne lâcherons rien : nous sommes allés chercher les emplois nécessaires. Nous avons été écoutés, maintenant les collègues attendent que les postes vacants soient pourvus : 33 C et 43 B !

L'intersyndicale continuera la mobilisation pour porter vos revendications légitimes jusqu'à leurs satisfactions :

- **L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;**
- **Le comblement immédiat des emplois vacants ;**
- **L'affectation immédiate de C stagiaires en Essonne, à hauteur des besoins exprimés (33) ;**
- **Le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;**
- **Le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFIP.**